

COMPTE RENDU

CONSEIL D'UFR Sciences de la Vie, de la Terre et de l'Environnement

15 novembre 2013

Bibliothèque biologie animale – Gabriel



Etaient présents :

Collège A

- *Présents ou représentés :*

MM BOLLACHE, CHERKAOUI-MALKI , DECONINCK (procuration M. FARA à partir de 9h50), DEMARQUOY (jusqu'à 10 h 00) , FAIVRE (à partir de 9h25), FARA (à partir de 9h50), NARCE, WIPF (procuration à M.DER),

- *Absents:*

M. GUZZO, MME CHLUBA

Collège B

- *Présents ou représentés :*

MM ALIBERT, ANDREOLETTI, BELLENGER, LEVEQUE (à partir de 10h00 jusqu'à 12h20), MOREAU, PICHON, RIALLAND (à partir de 10 h 00),

MME ABED-VIEILLARD,

- *Absents:*

MME PRUDENT, M. SAUCEDE

Collège des personnels BIATSS

- *Présents ou représentés :*

MM. DER, LOQUIN, ROLLIN

MMES GAETAN (procuration à M.LOQUIN), GUICHARD

Collège des usagers

- *Présents ou représentés :*

M.M BEDU, VADOT (procuration à M.BEDU)

MME KRUBA

- *Absents:*

MME GALLAND

Collège des personnalités extérieures

- *Présents ou représentés :*

MM ROUSSET (procuration à M.BOLLACHE)

MME LUSTRAT ((procuration à M.NARCE)

Excusés :

MM ALMEIDA, WOYNAROSKI

Absents :

MM GAUJOUR, CENSIER, KADMIRI

MME FOUGERON

Membres consultatifs

- *Présente :*

MME CLERGET, responsable administrative de l'UFR

Membres invités

MMES BELLAHOUEL, responsable antenne financière pour les questions budgétaires, THOMAS, responsable service scolarité.

APPROBATION PV CONSEIL DU 18 OCTOBRE 2013

Le Directeur d'UFR soumet au vote le procès-verbal du conseil du 18 octobre 2013 :

PV approuvé (3 abstentions, 18 pour)

INFORMATIONS DU DIRECTEUR

→ Fonctionnement de l'UFR et de l'uB

Le Directeur d'UFR fait état de la situation de Melle Coline Four, étudiante, qui a perdu trois membres de sa famille dans un accident d'avion au Laos. Elle sera reçue par l'assistante sociale du CROUS et le médecin de prévention. Le directeur de cabinet et le Président de l'uB ont été informés de la situation et sont intervenus pour qu'elle puisse être aidée le plus rapidement possible. Elle suit les cours mais la situation est très compliquée car le corps de sa maman n'a pas encore été retrouvé, et de ce fait, administrativement, tout est bloqué.

→ Enseignants-chercheurs de l'UFR membres des conseils centraux

Pierre Pellenard, maître de conférences, a rejoint le CA de l'uB suite à la démission de Madame Sophie GENELOT.

Pierre Andréoletti, maître de conférences, entre à la commission de la recherche, suite au changement de collègue de Madame Sabrina GABA.

→ Compte rendu de la réunion des directeurs de composantes

- Organisation fonctionnelle des services centraux

Un point a été fait par le Président sur l'organisation fonctionnelle des services centraux. Un compte rendu du CHSCT a été présenté, lequel a validé l'organisation sur les 8 premiers pôles, à l'exception de ceux des

Relations Internationales et des Ressources Humaines, qui nécessitent un peu plus de dialogue selon le Président. La proposition est passée hier au CT et devra passer au prochain CA pour être validée avant la fin de l'année civile 2013.

Monsieur Rollin précise que le vote en CT s'est soldé par 5 abstentions et 5 pour. Quant au CHSCT, il a approuvé le résultat de la démarche, pas la démarche.

- **UBFC**

Une commission mixte s'est réunie cette semaine. Le calendrier suit son cours normalement. On s'achemine vers la structuration de l'université uBFC .

- **Hygiène et sécurité**

Des travaux sont à envisager à Gabriel en vue d'une mise aux normes des locaux d'enseignement et de recherche, par exemple les chambres froides. Mme Bouchot a été missionnée pour désigner quelqu'un pour recenser les besoins des différents bâtiments. L'IUT de Dijon rencontre des problèmes significatifs. Le président a déclaré que l'uB ferait tout son possible pour dégager les crédits nécessaires à la mise aux normes. Le Directeur d'UFR a insisté sur la maintenance après mise aux normes, car cette charge incombe aux laboratoires et non au central, et les coûts sont très élevés. Notre UFR a une discussion concernant les sorbonnes ,avec un débat avec le laboratoire Arthéis. Ces sorbonnes rénovées sont plus bruyantes que les précédentes et Arthéis s'interroge sur les émanations toxiques possibles de celles-ci sur la terrasse.

M.BELLENGER confirme que les moteurs, plus puissants donc plus efficaces, provoquent des vibrations.

- **Autonomisation des laboratoires**

Le Directeur d'UFR explique que le sujet ne fait pas consensus. Il s'agit là d'une question de fond par rapport à la spécificité des UFR. Les directeurs de composantes ont regretté de ne pas avoir été associés dès le début à ce projet, présenté initialement comme technique, contrairement aux directeurs de laboratoires et au conseil scientifique. Pour être plus efficaces au niveau de la gestion, la proposition est de créer des unités budgétaires « recherche » et de constituer des antennes composées de personnels spécifiques au secteur recherche au niveau de l'uB. En effet, il y a un souci sur la justification des contrats de recherche, qui enregistrent un déficit de 2 M€ cette année, parfois du fait des porteurs de projets. L'uB est considérée comme moins efficace que les EPST, ce qui conduit les directeurs de laboratoires à faire gérer leurs contrats de recherche par ces grands organismes. Or, pour le Président, c'est important pour l'image de l'Université d'assurer la gestion de ces contrats de recherche en interne. A titre expérimental, trois laboratoires seront gérés de façon autonome dès le 1^{er} janvier 2014 (ICB, ICMUB, LEAD). Dans un deuxième temps, cette autonomie sera étendue aux autres laboratoires, sans remise en cause du lien formation/recherche selon le Président. Le CA sera consulté en décembre sur ce projet, après l'assemblée des directeurs de laboratoires.

M. Rollin précise que lors du précédent Comité Technique, le Président de l'Université a annoncé un objectif d'autonomie financière de tous les laboratoires à une échéance de 2 ans et à 5 ans l'autonomie complète y compris pour les recrutements. Cela conférerait un statut de composante à part entière à ces laboratoires.

Le Directeur d'UFR précise que cela porterait à 52 le nombre des composantes pour l'Ub alors que, précédemment, seules les UFR étaient considérées comme telles, même si ce statut de composante pour les laboratoires figurait déjà dans le Code de l'Education. Les UFR ont une légitimité démocratique et permettent des arbitrages. Tout pèse à présent en faveur de la recherche ; l'autonomie financière est une étape, l'autonomie générale doit se développer, jusqu'au recrutement des enseignants-chercheurs. On est donc loin d'un aspect uniquement technique. Cette autonomie pourrait aussi impacter le rattachement des filières : les masters aux laboratoires, les formations de niveau Licence aux UFR.

M. Rollin insiste sur le fait que les dotations en personnels des antennes financières seront aussi impactées par cette autonomie des laboratoires. Les personnels devront être consultés sur ce changement d'affectation. Dans la plupart des laboratoires, le directeur et les gestionnaires relèvent des EPST donc des consignes de ces grands organismes risquent d'être données aux directeurs de laboratoires.

Le Directeur d'UFR précise qu'une réorganisation de l'antenne financière sera nécessaire. Actuellement, les personnels BIATSS travaillent pour l'enseignement et la recherche, après ce sera pour l'un ou l'autre.

M. Faivre indique qu'il faudra également changer les critères pour les demandes de postes car les formations de master ne justifieront pas des créations d'emplois.

Le Directeur d'UFR souligne que les modalités de gestion de la TVA , différentes à l'uB et au CNRS ainsi que le prélèvement pour frais de gestion ne changeront pas donc les directeurs de laboratoires resteront en gestion dans les EPST.

Pour M. PICHON, cette autonomie pourrait apporter un risque d'emprise des laboratoires sur le recrutement des enseignants-chercheurs. En termes de redéploiement, les laboratoires ne voudront plus rendre leurs postes. On pourrait arriver à des demandes de PRAG pour l'enseignement et de DR pour la recherche, ce qui est un risque, à moins de changer le statut des EC.

Le Directeur d'UFR indique qu'aux USA, les chercheurs et les enseignants-chercheurs ont le même statut. Il espère que le débat et le dialogue seront dorénavant plus développés et que les UFR y seront associées.

M.PICHON observe que l'équipe a la majorité au CA, au CS et au CEVU donc même si l'on n'est pas d'accord, cela se fait.

M.CHERKAOUI MALKI signale qu'au CS le débat a dérivé car il y avait des directeurs d'UFR. Le risque d'une séparation UFR/ laboratoires a été exposé. Même chez les directeurs de laboratoires, il n'y a pas de consensus.

M.PICHON précise que c'est le rôle du conseil académique que de discuter de cette question.

M.CHERKAOUI MALKI répond que le sujet sera débattu en Conseil académique le 12/12/13.

Le Directeur d'UFR conclut qu'il s'agit-là d'un choix crucial pour l'Ub.

- **Débat général sur les animaleries**

Un groupe de travail composé de Dominique Delmas et Valérie Sant Giorgio a été mis en place à propos des différentes animaleries du campus, leur mise en conformité et leur coût de maintenance. Il a été émis l'idée d'un regroupement de ces animaleries, sous la direction du pôle recherche, avec mise en commun des procédures de travail, des commandes, de la cellule bien-être du petit animal, de la surveillance et la mise en place d'un logiciel de gestion des animaux, commun à toutes les animaleries. Il est prévu de généraliser la fourniture des animaux pour les TP (IUT et UFR SVTE). A Gabriel, c'est un personnel d'entretien qui a suivi une formation spécifique de niveau 3 pour entretenir l'animalerie, mais aucun personnel dédié à l'animalerie n'existe à l'UFR SVTE, contrairement à ce qui avait été dit.

Le Directeur d'UFR a posé la question du coût des rongeurs pour les TP : serait-il plus élevé dans cette nouvelle configuration ?

Madame GUICHARD remarque qu'il n'est fait mention que des animaleries rongeurs alors qu'il existe dans le bâtiment des animaleries poissons et crustacés.

M. BELLENGER intervient pour expliquer qu'il a répondu aux questionnements sur le recensement des besoins. L'approvisionnement en souris s'est avéré avantageux, mais pas pour les rats en raison du problème de transport de ceux-ci. Il sait peu de choses au niveau du logiciel, qu'il pense inutile pour les enseignements. Les animaleries agréées doivent avoir une cellule bien-être animal.

- **Financement des enseignants chercheurs rattachés à des laboratoires de l'Université de Franche Comté**

Il a été acté que l'UFC financerait cette activité de recherche donc ces personnels n'auront pas de crédits de l'uB à partir du budget 2014.

- **Mise en place de master et de chaire industrielle à l'UFR Sciences et Techniques**

Un master se met en place, porté par un laboratoire, mais les personnels de l'UFR et l'équipe pédagogique n'ont pas été associés aux discussions. Le même type de problème se pose pour la création d'une chaire industrielle. Ceci illustre le début de l'autonomie des laboratoires.

- **Enseignement numérique à distance**

La Ministre a largement diffusé ce projet. L'uB lance un appel à projets de 50 000 € en 2014, à rendre pour le 6 février, avec désignation en avril des projets retenus. Les porteurs du projet vont se déplacer dans les UFR pour présenter les détails de ce projet « FUN ». Il faudrait identifier les correspondants TICE dans les UFR. La discussion doit être ouverte à l'UFR SVTE pour savoir si un projet est présenté ou non et qui associer à la réflexion (commission enseignement, conseil d'UFR, les enseignants intéressés, les représentants étudiants dans la gouvernance de l'UFR?).

M.FAIVRE s'interroge sur le nombre de projets qui pourront être financés compte tenu de la modicité de la somme dédiée.

QUESTIONS FINANCIERES-VOTE DU BUDGET INITIAL 2014

Le Directeur d'UFR salue le travail extrêmement difficile qui a été fait pour la préparation du budget. Mme Clerget a énormément travaillé avec MME Bellahouel, avec l'aide des personnels de l'antenne financière, de Biogéosciences et avec l'assistance apportée par Mme Français. Il donne la parole à Mme Clerget pour présenter ce budget.

En préambule, MME Clerget communique les principaux éléments contenus dans la lettre de cadrage du Président. Même si les contraintes subsistent- maintien de la réserve de précaution et de la contribution au redressement des comptes publics, stabilité de la dotation, interdiction des placements), le Président de l'université a souhaité :

- maintenir un certain nombre de priorités : financement de la nouvelle offre de formation, du semestre rebond, du C2I2E, des équipements pédagogiques dans le même volume, maintien des crédits dédiés à la recherche et
- mettre en place de nouvelles actions (ouverture d'enseignements internationaux en master, liaison lycée université, ouverture de deux nouveaux PPI). Est confirmée la prise en charge en central de l'amortissement pour les PPI.

Suite notamment au contrôle de la Cour des Comptes, l'objectif est de maîtriser voire diminuer les heures complémentaires. Par ailleurs, l'enveloppe destinée à l'allègement de l'amortissement est en hausse de 100 000 € et le coût des comités de sélection continuera à être pris en charge (1666 € par poste, alloués dès le début de l'année civile).

En ce qui concerne l'UFR SVTE, l'examen de l'annexe à la lettre de cadrage pour 2013 et 2014 laisse à penser que la dotation est en hausse de 3.91%. Or, en réalité, si l'on inclut à la dotation 2013 deux virements intervenus en cours d'année, l'un pour les heures complémentaires (27 611 €) et l'autre pour les amortissements (20 427€), le solde est de moins 19 273 € par rapport au budget 2013, dont 16 991 € de moins pour les heures complémentaires (non négociable en cours d'année).

Les propositions politiques de l'équipe de direction sont :

- d'augmenter de 3.38% la dotation allouée à l'enseignement, compte tenu de l'évolution des effectifs étudiants, soit 62028 € + 10 000 € spécifiques pour ETEC
- de répartir cette enveloppe « enseignement » selon les mêmes critères que pour le budget 2013, selon le nombre d'étudiants
- de maintenir la dotation allouée au pilotage malgré une hausse de masse salariale, compte tenu de la baisse attendue des coûts de photocopieurs
- de maintenir le prélèvement de 2% sur les crédits récurrents des laboratoires.

Les recettes proviennent, comme en 2013 :

- De la participation des étudiants aux camps de terrain : 6300€
- De la taxe d'apprentissage 63551 € soit la moyenne des 3 dernières années
- De la vente de plantes des serres : 1500 €
- du CNASEA pour un contrat d'avenir : 9000€
- du TOEIC : 930 €
- des prestations assurées par le SERCOBIO 18200 + 16900
- Pour les crédits de la recherche, les recettes sont la moyenne des trois dernières années.

La situation du budget « heures complémentaires » sera à affiner à la fin du semestre 1. L'accroissement du potentiel enseignant, en raison notamment de la forte hausse du nombre de doctorants contractuels, devrait permettre d'absorber au moins en partie les évolutions d'effectifs.

<u>Conventions</u>		
	En cours	A venir
Laboratoire BGS	12	5
ARTEHIS	10	6
BIOPEROXYL	0	1
AGROECOLOGIE	5 *	2
Transtyfipal	1	
* (dont 1 sur CF 08 R01Y)		

M. Pichon demande une précision sur le PRL. Le montant est inclus dans la dotation mais le montant précis n'est pas connu.

Le Directeur d'UFR indique qu'il s'agit d'un statu quo.

Madame Clerget conclut son intervention en indiquant que le budget se monte à un peu moins de 2M€ au total.

Le Directeur d'UFR ajoute qu'on arrive à échéance des bons de commande 2013. Il reste sur certaines filières des sommes qu'il s'agit de dépenser avant la fin de l'année.

M.FAIVRE pense que les crédits disponibles doivent être mis à disposition de l'UFR, en anticipant.

M.BOLLACHE indique qu'il peut attribuer des crédits à d'autres formations de l'UFR.

M. MOREAU demande un point du reliquat afin de pouvoir décider comment dépenser ces sommes.

M.RIALLAND explique un éventuel reliquat en licence par le fait que les enseignants ont l'expérience de crédits faibles au cours des dernières années et sont habitués à organiser des TP peu onéreux alors qu'il faudrait les mettre à jour. Il faudrait demander aux responsables de filières leur bilan financier 15 jours avant puis réunir la commission finances pour décider de l'utilisation du reliquat.

Le Directeur d'UFR indique que la Taxe d'Apprentissage non fléchée a été reportée sur différentes formations, en particulier sur les formations les plus proches de zéro. Les formations de niveau L ont été privilégiées, et certaines de niveau M en difficulté.

Unanimité (24 pour)

RESSOURCES HUMAINES - Responsabilités pédagogiques : primes et décharges

Le Directeur d'UFR explique que la dotation 2013 est inférieure à celle de 2012 (593HTD contre 562HTD cette année). L'uB a réparti en fonction de la marge de progression des effectifs et non de l'effectif réel. Le directeur d'UFR a préparé cette répartition avec les directeurs-adjoints.

Les responsabilités des correspondants pédagogiques de l'UFR n'ont pas pu être prises en compte pour l'instant.

Répartition proposée sous réserve d'ajustements à la marge :

- Directeurs adjoints : 13 h
- Directeurs de départements : 13 h
- Responsables de filières : 13 h qui peuvent être partagées en cas de co-direction. Quelques heures de plus sont possibles pour certains enseignants-chercheurs qui ont eu à gérer des dossiers chargés (création des ESPE, par exemple) : + 5 h
- Total : 380 h, co-direction de filière : partage des 13 h en deux ou autre répartition selon la charge de chacun
- Responsabilité équipements pédagogiques : 13 h
- Responsables des commissions : 13 h
- Responsables de mentions : 13 h

M.RIALLAND trouve dommage qu'en cas d'impossibilité pour l'un des co-directeurs de percevoir la prime, celle-ci soit versée sur le deuxième co-responsable. Il préférerait que ce soit versé aux responsables de champs disciplinaires.

M.ALIBERT souhaite savoir combien il y a de responsables de champs disciplinaires.

M.FAIVRE répond que déjà en 65^{ème}, il y en a 5.

M. LEVEQUE précise que chaque responsable disciplinaire n'a pas forcément la même charge de travail et que cet engagement n'est pas forcément monnayable. Le socle LICENCE demande une charge de travail plus importante que les MASTER2 par exemple.

Le Directeur d'UFR répond que c'est la raison pour laquelle il est prévu de répartir le reliquat d'heures sur les filières qui demandent le plus d'investissement.

Pour M. FARA, il est dangereux de réfléchir en terme de pénibilité car c'est très compliqué à évaluer. La politique actuelle est de considérer que dès qu'il y a des responsabilités, il faut les rémunérer.

M.RIALLAND estime que s'il y a une évaluation pour les personnels BIATSS, pourquoi pas pour les enseignants ?

M. BELLENGER pense que la charge des correspondants disciplinaires n'est pas si lourde.

Pour M.PICHON, la sanction est que si le travail n'est pas fait, on ne réélit pas la personne.

Le Directeur d'UFR partage l'avis de M.PICHON. Il n'est pas persuadé que la sanction financière importe.

M.RIALLAND estime que si une prime est versée en contrepartie d'une fonction assurée sur la base du volontariat, la responsabilité doit être assurée au minimum. Il pourrait y avoir un entretien entre la direction ou le Bureau de l'UFR et la personne.

M.LEVEQUE pense qu'il faut examiner la situation concrètement. Le problème est qu'il n'y a personne pour reprendre les responsabilités.

M.RIALLAND ne partage pas cet avis, sauf pour les L1 et L2.

M.DER demande les conditions d'éligibilité à ces primes.

Après réponse à cette question, le Directeur d'UFR soumet au vote :

18 pour, 1 contre, 6 abstentions.

- Examen de conventions

- Examen de la convention avec le CROUS pour la gestion de la cafétéria

Point reporté

COMPTE-RENDUS DES COMMISSIONS

- Commission finances : réunion du 11/10/2013

M. BOLLACHE, responsable de la commission des finances, fait un compte rendu de la réunion du 11.10.2013 :

- Dotation en Heures Complémentaires:

M. BOLLACHE insiste sur le fait que tous les services des enseignants doivent être complets et particulièrement pour les DOCC.

- Collecte de la Taxe d'Apprentissage : mise en place d'un dispositif pour recevoir des aides plus fortes (TA, validation des acquis, alternance entreprise / université). Afin de faciliter le travail de collecte de chaque responsable de filière, une rubrique « entreprise » sera créée sur le site de l'UFR avec 4 items. Des fichiers-types seront mis en ligne à destination des responsables et des entreprises car de gros progrès sont à faire en matière de taxe mais aussi de contrats de professionnalisation. L'objectif est de parvenir à collecter 200 000 € dans 3 ans.

- Commission des RI

M.ALIBERT rend compte de la première réunion organisée fin septembre avec ses nouveaux membres. Un tour de table de présentation a été effectué et des missions ont été déléguées (détails sur le site web).

Deux gros chantiers :

- Site web de l'UFR à améliorer et compléter. Une personne du pôle RI, nommée pour la communication auprès des étudiants, est intéressée pour interagir avec l'UFR. Elle sera associée à notre commission.

- Internationalisation des enseignements à l'uB (volonté de la présidence de proposer de plus en plus d'enseignements en anglais) → réunions d'information début janvier 2014 pour solliciter les responsables de masters et recenser les volontaires pour dispenser de tels enseignements. L'uB est susceptible de dégager une enveloppe (68 000 € seraient prévus pour 2014) pour aider au développement de tels enseignements, voire à la création de master dédié.

Pour M.PICHON, il est prématuré d'envisager des formations en anglais.

M.BOLLACHE pense qu'un anglophone s'attend à apprendre le français. Est-ce qu'il y aura des masters à la carte ?

M.RIALLAND estime qu'en M1 et M2, c'est attractif pour les étudiants français d'autres régions.

M.ALIBERT précise que 98% des formations en anglais concernent des écoles de commerce et le reste l'université. La plupart des étudiants qui les suivent sont français.

Le Directeur d'UFR pense que ce peut être une aide pour la construction de masters « erasmus mundus ». Ce sera un chantier important pour l'année qui vient.

M.FARA pense que c'est à coupler avec le projet autour du numérique.

M. ALIBERT signale une baisse globale des étudiants sortant de l'UFR qui partent en Erasmus, un nombre constant d'entrants, restant faible car les enseignements sont majoritairement en français.

M. PICHON souligne qu'il serait contre-productif d'ajouter en licence des enseignements en anglais, compte tenu du niveau des étudiants dans cette langue, à cumuler avec leurs difficultés en sciences.

Le Directeur d'UFR répond que le projet concerne essentiellement le niveau master.

- Commission communication

M. ANDREOLETTI, responsable de la commission « communication », précise que celle-ci s'est réunie pour la troisième fois début octobre.

- Documents à en tête de l'UFR

Un groupe de travail a travaillé au sein de la commission sur la conception d'un nouveau papier à lettres respectant la charte graphique de l'uB.. Il pourra y avoir également des enveloppes et des cartes de visite.

- Relations lycées collèges

Des lycées demandent régulièrement à venir visiter l'UFR ou à organiser une participation des élèves aux TP de l'UFR. Il est proposé de préparer une journée type de visite pour éviter qu'à chaque demande, tout le travail d'organisation soit recommencé à zéro, avec un réseau de volontaires et la fixation éventuelle de dates fixes qui seraient proposées aux lycées ou collèges intéressés. M. ANDREOLETTI rencontre en décembre la chargée de mission de l'uB sur le rapprochement collèges/lycées pour voir quelle aide peut être apportée à ce projet.

M. PICHON estime qu'il n'est pas opportun d'organiser une JPO bis.

M. RIALLAND propose la réalisation de vidéos sur les activités de l'UFR afin de diffuser ces supports, soit sur le web soit dans les lycées, pour présenter avec une grande souplesse ces activités, sans ajouter des journées qui pourraient faire en partie double emploi avec la JPO.

Le Directeur d'UFR souligne que si l'on démultiplie trop les visites, cela pourra nuire au fonctionnement de l'UFR. Un outil permettrait de contacter des établissements qui ne sont pas demandeurs.

M. PICHON répond que ces visites sont une demande réelle des établissements mais qu'elles sont lourdes à organiser quand il s'agit de collèges. Organiser des visites couplées avec l'UFR médecine est positif.

M. RIALLAND pense qu'il faut travailler plus avec les enseignants de lycée ; une ou deux journées par an pourraient être proposées aux enseignants de SVT de lycée pour rencontrer les enseignants de l'UFR pour véhiculer l'offre, les thèmes, l'organisation. Ce serait plus cadré et constituerait une vitrine de l'UFR.

Le Directeur d'UFR ajoute qu'il y aura plus de contacts avec les enseignants du second degré dans le cadre de leur formation continue.

- Evènements au niveau de l'UFR

Journée du 29/11 des masters professionnels SVS : stands de présentation des masters, discussions avec les anciens étudiants de master, les étudiants actuels, maîtres de stage, tables rondes.

Train de l'orientation : on n'y participe pas.

Salon Studyrama : 1^{er} week-end de janvier

JPO : mercredi 5 février 2014

Journée des associations : 7 février 2014

- Documents de présentation de l'UFR et des filières

Mise à jour de la plaquette de l'UFR, présentation au prochain conseil (en français).

M. Alibert aimerait qu'une plaquette en anglais soit réalisée.

Est prévue la création de plaquettes individuelles pour chaque filière, avec une présentation homogène.

En ce qui concerne la nomenclature des masters, Le Directeur d'UFR indique qu'il y a un doute sur l'échéance mais qu'il faut actualiser la plaquette avec les bons intitulés.

Commission des personnels

Réunion du 23/10/2013

- Primes de fin d'année des BIATSS : regret sur le calendrier serré limitant la réflexion. Travail sur les critères de répartition, partant de la lettre de cadrage de la présidence.

La direction de l'UFR a proposé les critères suivants :

Bénéficiaire à égalité de la prime d'investissement et charges ponctuelles de travail tous les agents ayant contribué à l'activité de l'UFR sur une période d'au moins 6 mois (donc à l'exception des arrivées récentes, des absences de plus de 6 mois, hors congé maternité ou paternité), hormis les cas cités ci-dessous.

A) Sont proposés pour une prime d'investissement et charges ponctuelles de travail « majorée »:

- Les personnels qui ont assuré un surcroît de travail et/ou de responsabilités en raison de l'absence prolongée ou du départ de l'un de leurs collègues
- Les personnels ayant assuré des responsabilités nettement supérieures à leur grade pour raisons de service et s'étant distingués par leur disponibilité
- Les personnels ayant contribué de façon notable à la réalisation d'actions spécifiques dans le cadre du projet de l'UFR (ex : remise en état des locaux pour de meilleures conditions de vie à l'UFR)
- Les personnels ayant eu à se former et à gérer de nouveaux matériels scientifiques lourds ou des applications informatiques nouvelles

B) Ne peuvent en bénéficier les personnels dont l'investissement aurait été évalué insuffisant (cf fiche d'évaluation).

NB : cette prime est attribuée en fonction de la quotité de travail, avec un minimum de 50 €.

Un vote a été organisé sur l'ensemble du projet ci-dessus à la demande des représentants des personnels qui l'ont rejeté et ont souhaité que le turn over instauré il y a quelques années soit maintenu.

Différentes solutions ont été débattues ne faisant pas consensus. La décision suivante est intervenue en réunion de Bureau : versement d'une prime majorée à tous les agents n'en ayant jamais bénéficié, répartition du solde à égalité, sous réserve d'avoir 6 mois d'exercice dans l'UFR.

- Politique de recensement des grévistes

Dans l'un de nos laboratoires, seuls les BIATSS ont été recensés. MME CLERGET rappelle les consignes de l'uB et celles qu'elle a envoyées qui portaient à la fois sur les BIATSS et les enseignants. Le retour au recensement par liste d'émargement ou message électronique ou papier est décidé.

QUESTIONNAIRES DIVERSES

Demande d'inscription en DSER de Clément PETIT, titulaire d'un M2 BOP.

M. BOLLACHE, qui encadrerait ce stage de DSER, présente le projet de M. Clément Petit. L'objectif est de parfaire sa formation pratique et d'acquérir de nouvelles connaissances. Le DSER répond à un projet personnel de l'étudiant demandeur, qui a validé son M2 et est en recherche d'emploi. Il sera gratifié six mois.

Le Directeur d'UFR ajoute que les raisons sont toujours très personnelles. Cela ne doit pas servir à court-circuiter le M2R pour s'inscrire en thèse.

Pour M.FAIVRE, ce peut être un emploi déguisé à bas prix.

M.RIALLAND n'est pas opposé si c'est en attente d'un financement de thèse.

Unanimité (24 pour)

Agrément de vacataires d'enseignement pour les IFSI

1 personne pour l'Ecole de Beaune

1 personne pour l'Ecole de Quétigny

Unanimité(24 pour)

Réflexion sur un tableau de bord de présence des élus au conseil d'UFR

M. MOREAU propose que ce tableau puisse au bout de plusieurs années d'observation (un mandat), être diffusé à la communauté et qu'une non assiduité donne lieu à un rappel à l'ordre du Bureau.

M. FAIVRE répond que ce type de constat est finalement soumis au vote des électeurs lors du renouvellement.

Le Directeur d'UFR indique que le premier souci de ce type d'absentéisme est avant tout le respect du quorum nécessaire au fonctionnement de la gouvernance de l'UFR.

Un débat s'instaure sur l'objectif, la nécessité et l'efficience d'un tel recensement.

Une demande de M.ROLLIN relative à la possibilité ou non d'inscrire la possibilité d'exclusion d'un élu pour absentéisme dans le règlement intérieur est écartée car juridiquement non-conforme : seule une personne qui démissionne ou qui ne remplit plus les conditions pour siéger peut perdre sa qualité d'élu.

M. MOREAU est chargé de la réalisation d'une ébauche de projet.

Vote sur le principe d'un tel outil, interne au conseil d'UFR et au Bureau et la délégation à M. Moreau :

12 pour, 1 contre, 11 abstentions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 45